

philharmonique, Lurey. — Union Saint-Jérôme, Saint-Omer-en-Lyze. — L'Lyre d'Amiens. — La maison Menier, Paris.

Médailles de Bronze.

Harmonie de la Muette. — Les Amis réunis. — Choral Chert, à Montreuil-sous-Bois; collaborateur : méd. de bronze à M. Serbours. — Société quatuor, à Brest. — Orphéon de Bercy. — Harmonie la Liberté. — Fanfare de Vannes; collaborateur : méd. de bronze à M. Bouille. — Choral de la Belle Jardinière. — Harmonie de Ménilmontant; collaborateur : méd. de bronze à M. Dommergue. — Alliance chorale de Paris. — Athènes musical, Deville-les-Rouen. — Union chorale de Chauvy. — Orphéon la Jeune France, à Saint-Paul-Jes-Dax. — Musique des Incohérents.

Mentions honorables.

Union musicale de Plombières. — La Levallioisienne. — La Musique communale, à Aumale. — Union musicale, à Terguier. — Fanfare de l'usine Lombart.

LES RÉCOMPENSES DE L'EXPOSITION AUX SOCIÉTÉS ORPHEONIQUES

C'est avec un sentiment de vive satisfaction que nous enregistrons les récompenses accordées aux Sociétés orphéoniques, exposantes au Cercle populaire de l'Esplanade des Invalides.

Les promoteurs du groupe de l'Economie sociale ont pensé, qu'en cette année du centenaire de la Révolution, alors que nous devions célébrer la proclamation des Droits de l'homme et du citoyen, il ne suffisait pas de passer une de ces grandes revues du travail humain qui s'appellent des Expositions universelles, mais qu'il fallait encore montrer la condition sociale du travailleur auquel nous devons ces produits de l'art et de l'industrie dont l'Exposition nous offre le merveilleux spectacle.

La Révolution, en décrétant le travail libre, l'ouvrier indépendant, a créé du même coup l'initiative individuelle et ouvert à l'intelligence, à l'habileté, aux conceptions ingénieuses, le champ immense de l'industrie et du commerce. Ce fut un monde nouveau qui s'éleva sur les ruines d'une société vermoulue.

La condition de l'ouvrier s'est alors transformée; dégagé des liens tyranniques de la corporation, il a pris librement l'état qui convenait à ses aptitudes, à ses forces; puis n'étant plus rive à une condition de servage en quelque sorte, il a compris la nécessité de s'instruire, et de s'élever dans la hiérarchie sociale. Après son émancipation comme citoyen, il travailla lui-même à son émancipation intellectuelle.

L'exposition d'Economie sociale a eu pour but de montrer tous les efforts qui ont été faits par l'initiative patronale et par l'initiative ouvrière, aussi bien que par les pouvoirs publics en vue de l'amélioration morale et matérielle des travailleurs. Elle a voulu ainsi dresser l'inventaire moral du travail au XIX^e siècle, à côté de l'inventaire matériel qui restera comme l'une des plus grandes manifestations du génie national.

Dans cet ordre d'idées, qu'aucune Exposition précédente n'avait entrevu, les organisateurs de l'exposition d'Economie sociale ont fait une large place aux sociétés populaires, aux sociétés orphéoniques, aux sociétés de sport et de gymnastique. La musique et la gymnastique sont des récréations saines, des jeux réconfortants, et l'on ne saurait trop encourager ces exercices qui développent le corps et l'intelligence et font les hommes forts et meilleurs.

Pour ne parler que sociétés orphéoniques, qui nous préoccupent plus spécialement, leur exposition a été une véritable révélation. Leur nombre, leur effectif, le caractère bienfaisant de presque toutes, le sentiment qu'elles ont de l'ordre et de la discipline, toute cette organisation des musiques populaires a produit la plus vive et la plus heureuse impression; M. le Président de la République, lors de l'inauguration du Cercle populaire, a manifesté au président de la XII^e section la satisfaction qu'il éprouvait en constatant l'importance du mouvement orphéonique en France, si bien démontré par l'exposition particulière du *Supplément du Petit Journal*.

Le nombre des sociétés exposantes n'est pas très considérable; il faut en attribuer la cause, sans doute, à la négligence et à l'insouciance des sociétés qui, ayant

été sollicitées, n'ont pas cru devoir se préoccuper de cette exposition. Nous savons de bonne source que des appels réitérés et pressants ont été adressés de tous côtés, et ce n'est qu'en moyen d'une correspondance des plus laborieuses que la XII^e section a pu faire comprendre la haute utilité de cette exposition documentaire. Lorsque l'Exposition fut ouverte et que l'on put se rendre compte de l'intérêt qu'elle présentait pour la cause orphéonique, de nombreuses demandes arrivèrent au Jury d'admission, mais il était trop tard!

La leçon profitera, sans doute, et nous espérons que les sociétés musicales se montreront plus attentives et plus empressées, lorsque des hommes dévoués à la cause populaire s'occuperont d'elles avec ce désintéressement et cet amour du bien qu'ils mettent au service des classes laborieuses.

D'après nos renseignements, l'attribution des récompenses s'est faite, non pas d'après le mérite artistique des sociétés, mais suivant un ensemble de qualités morales et administratives. Si l'on considère que cet ordre de récompenses est tout nouveau, et qu'il établit pour l'avenir un précédent, on comprendra combien cette attribution des récompenses était chose délicate, aussi est-ce avec un soin méticuleux que le Jury a pesé, comparé, la valeur morale de chaque société.

Mais la valeur morale établie, d'autres notes devaient changer la valeur des coefficients, car si le caractère moral et social d'une société devait être la principale préoccupation du Jury, il y avait lieu de tenir compte de l'ancienneté et aussi de l'ordre de classement; une société classée en division d'excellence a fourni une somme de travail, d'assiduité, d'efforts qu'on ne saurait méconnaître et le Jury a dû en tenir compte dans une large mesure. Mais à l'examen du palmarès, il apparaît que le mérite administratif, la plus large participation aux œuvres de charité, aux fêtes de bienfaisance, ont été pour le Jury les conditions déterminantes, car nous voyons une société très ancienne et très artistique classée au second rang. Une autre considération semble avoir guidé les jurés qui ont eu à juger des sociétés relevant plus particulièrement de grandes maisons industrielles ou commerciales; il leur a paru sans doute qu'elles étaient moins méritantes que les sociétés libres, car elles n'ont pas obtenu les plus hautes récompenses; en effet, il est évident qu'une société qui se meut dans sa liberté et son indépendance doit avoir le souci du lendemain, de son budget, de son avenir, les efforts de chacun de ses membres sont de chaque heure, tandis que des sociétés fondées par des patrons bienveillants jouissent d'une quiétude à peu près complète; de là, il faut bien le reconnaître, une infériorité au point de vue de l'initiative morale.

Nous voyons aussi un certain nombre de collaborateurs récompensés; c'est là une décision qui honore le Jury qui l'a prise et ceux qui en sont l'objet. On comprend que les directeurs qui se dévouent pour le progrès et le développement de leurs sociétés sont dignes d'une distinction particulière. Le Jury a pensé que ces hommes de cœur qui font passionnément leur devoir devaient être tirés de l'obscurité et signalés à l'estime de tous, il les a récompensés et il a bien fait.

Ces récompenses accordées aux sociétés orphéoniques et à quelques directeurs, auront une influence considérable sur l'avenir des sociétés musicales populaires. Elles estimeront que le caractère moral du groupement ne peut être négligé et qu'à côté des médailles à conquérir dans les concours, il en est d'autres aussi honorables, aussi glorieuses que désormais elles peuvent ambitionner par leurs qualités d'ordre, de discipline, et par la pratique de la charité aussi bien que par leur mérite artistique.

R. D.

AUDITIONS DE LA QUINZAINE

Pianos Pleyel. — Mlles Lydie et Jenny Pirodon sont deux très jeunes et charmantes pianistes, elles jouent toujours ensemble à deux pianos ou à quatre mains et si l'union fait la force, elle fait aussi le succès. Au programme, fragments de la *Sonate* de Mozart, une *Réverie* algérienne de Saint-Saëns et deux petites pièces de Thomé pour deux pianos; dans les morceaux à quatre mains, il faut citer la *Sérénade tunisienne* de G. Pfeiffer et la valse de Godard, très bien transcrites par

les deux jeunes dames, toutes deux excellentes que l'on ne peut pas oublier.

Mme L. Herminet vend le vendredi suivant avec un programme très bien choisi, trois œuvres de Chopin, un pot-pourri de Mendelssohn et un impromptu de Schubert; le succès a été remporté par la Tarantelle de Th. Kutzer et la Marche hongroise. Dans tous ces morceaux l'interprète a été élégant et parfait, mais dans les deux derniers elle a été étonnamment remarquable et la charmante virtuose a été très applaudie.

Cette dernière semaine, M. Van Dooren s'est fait entendre à la salle Beethoven, cinq pièces seulement, Chopin, Liszt, Zaremka (aurait-on le regreté Zaremki?) et M. Moszkowsky, auteur très apprécié. M. Van Dooren occupe une brillante position dans le monde artistique de Bruxelles; il a séduit son auditoire par une bonne exécution et par des qualités sonores qui donnent beaucoup de charme à son jeu.

Enfin, la série a pris fin avec une très intéressante séance du brillant pianiste-compositeur Francis Thomé. Son talent si parisien a fait merveille aussi bien dans ses joies compositions que dans l'interprétation des grands maîtres. Simple avec a été redemandé, *Mendoline* a produit un grand effet, quelle spirituelle composition.

Pianos Erard. — Mlle Clotilde Kléberg, lauréate du Conservatoire, a été une des plus brillantes élèves de Mme Massart, et son premier prix qu'elle obtint très jeune fut un des plus remarquables. Depuis elle s'est livrée à de sérieuses études et elle possède aujourd'hui un talent sûr et très remarquable. Son audition dans la galerie d'honneur avait attiré bon nombre de dilettantes et elle nous a donné une intéressante sélection des auteurs préférés, Schubert, Schumann et Liszt; puis quelques pièces de la littérature moderne, une petite étude de Moszkowsky, une mélodie de B. Godard et une valse lente d'Ed. Schmitt. Exécution excellente, style parfait, très belle virtuosité. Tous nos compliments à la charmante pianiste.

Le très grand succès de Mme Palicot nous l'a ramené sur le beau piano pédalier qui partage bien un peu avec la brillante pianiste les applaudissements des amateurs de la galerie Desaix. Si nous en exceptons une fugue en la mineur de Bach, tout le programme se composait d'œuvres importantes de l'auteur de *Mireille* qui excelle dans ce genre de composition. La suite, concertante en quatre parties, est très remarquable; l'exécutante a fait preuve d'une grande virtuosité et d'un rare tempérament musical. L'hymne national russe a été très applaudi et a très bien terminé cette suite de séances que tous les amateurs de piano sont venus entendre. Deux pièces de ce dernier programme comportaient un second piano qui a été tenu avec beaucoup de talent par M. Staub, que nous avons applaudi dans ses précédentes auditions.

Mme J. Godchaux-Hulmann a joué sur le grand piano de la galerie d'honneur; elle a un mécanisme merveilleux, une grande puissance de son et un style musical irréprochable; elle a dit avec beaucoup d'art cette jolie *Nocturne* de Schumann, trois pièces de Chopin et un caprice sur la *Truite* de Schubert, transcrite par S. Heller; le menuet de l'*Arlésienne* de Bizet, transcription de Delaborde, a été acclamé; quelle délicieuse musique!

M. Lavello est venu à son tour recueillir sa part de succès dans ce tournoi de pianistes et il a dû être satisfait, car le public ne lui a pas ménagé ses applaudissements. L'habile pianiste-compositeur a une légèreté de main et une virtuosité dont il a donné la mesure dans un thème varié, qu'il a écrit spécialement pour la main gauche; quel mécanisme merveilleux!

M. Camille Saint-Saëns est venu il y a quelques jours à la galerie Desaix et il a joué quelques pièces anciennes sur le beau clavecin de M. Tomasini. C'est extraordinaire avec quel talent et quelle érudition le maître sait faire ressortir les ressources modestes cependant de cet aïeul du piano; voilà de l'archéologie bien intéressante au double point de vue musical et instrumental.

Pianos Gaveau. — La première audition de la quinzaine sur l'estrade de M. Gaveau offrait un programme très varié avec des artistes aimés du public. Mlle de Pierpont a joué sur le bel harmonium Alexandre plusieurs pièces avec un charme dont elle possède bien le secret, puis elle nous a donné sur le piano la primeur d'une *Marche des carabiniers*, composée par elle en l'honneur du prince Baudouin, l'œuvre est très cavalière et très militaire, et le colonel du fameux régiment l'a remise à sa musique, le chef l'a orchestrée et elle ne tardera pas à être jouée sur nos promenades.

M. François, dont nous avons déjà signalé le beau talent, n'est pas seulement un remarquable virtuose, il est aussi un amateur très érudit de vieux instruments, il jouait ce même soir une basse merveilleuse, belle sonorité, spécimen rare de la vieille école italienne.

M. Lachaume, un jeune lauréat du Conservatoire, n'a joué qu'un seul morceau de piano, la *Grande Ballade* de Chopin; son talent lui aurait permis de se développer davantage, d'autant mieux que c'était une audition de piano.

Dans la seconde audition, M. Hirlemann, pianiste étranger de beaucoup de talent, a fait à lui seul les frais du programme, il a joué pour commencer la fantaisie sur *Faust* de Liszt et il a fini avec une transcription de *Mertha* dont il est l'auteur, ces motifs aimés du public ont eu un grand succès; l'habile exécutant a aussi joué quatre autres pièces de sa composition qui ne sont pas sans mérite.